

Commune de MARCELLUS**Séance du Conseil Municipal du 16 Mars 2012**

Convocation du 9 Mars 2012

Présents : DERC Jean-Claude, TRESSOS Francis, BERTOLO Christiane, DIO Bernard, GUYARD Françoise, CUCCHI Max, MIRAMBET Sébastien, CAUBET Yannick, DAGUERRE Françoise.

Absents et excusés : COMMENY Alain (pouvoir à DERC Jean-Claude), PONS Denis (pouvoir TRESSOS Francis), REYNAUD Bernard (pouvoir à DIO Bernard), LOUBET Nathalie, GAJAC Sandrine, LOUBET Nathalie.

Secrétaire de séance : Françoise DAGUERRE.

Compte rendu du 24.02.2012 : Approuvé à l'unanimité.

I - Dossier n° 1 : Délibération n° 9 : vote du compte de gestion 2011.

M. le Maire présente le compte de gestion 2011 établi par M. le percepteur de Marmande :
Résultat de clôture : Déficit investissement : - 25 838,26, Fonctionnement : excédent : 320 551,52, Solde d'exécution : 394 713,26.

Le conseil municipal approuve et vote le compte de gestion 2011.

II - Dossier n° 2 : Délibération n° 9 : vote du compte administratif 2011.

M. le Maire présente le compte administratif 2011 de la commune. Il en résulte :
Fonctionnement : dépenses : 399 355,63, Recettes : 719 907,15 ; Investissement : Dépenses : 301 920,12, Recettes : 276 081,86 ; Résultat : Déficit d'investissement : - 25 838,26, Excédent de fonctionnement : 320 551,52.

Après explication du compte administratif, M. le Maire se retire. La séance est présidée par la doyenne, Christiane BERTOLO, deuxième adjoint. Le conseil municipal approuve et vote le compte administratif 2011.

III - Dossier n° 3 : Délibération n°10 : affectation du résultat 2011.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, vu le résultat au compte administratif 2011 et vu les restes à réaliser en dépenses de 155 410 et en recettes de 138 990, il convient d'affecter le résultat suivant :

Solde exécution fonctionnement 2011 : 320 551,52 ; Report déficit investissement (001) : - 25 838,26 ; Affectation du résultat (1068) : 42 258,26 (25 838,26 + 16 420)

Report à nouveau en fonctionnement (002) : 278 293,26

Le conseil municipal vote l'affectation du résultat 2011 tel que présenté.

IV - Dossier n° 4 : Délibération n°11 : pour convention d'exploitation partielle du chemin rural sis « A Baros ».

M. Frecchiami François, fermier, souhaite exploiter une partie du chemin rural qui traverse les parcelles dont il est le fermier. M. le Maire propose de passer une convention d'exploitation. Il est dit que les frais de remise en état et de bornage dudit chemin rural seront à la charge de M. Frecchiami. Le conseil municipal accepte que cette convention soit établie.

V - Dossier n° 5 : Réflexion sur une aide financière exceptionnelle pour une sortie scolaire à Bordeaux.

M. le Maire présente le courrier de l'école primaire demandant une aide exceptionnelle pour une sortie des classes de CP-CE1 et de GS-CE2 en juin au Cap Sciences à Bordeaux avec une visite de la ville. Le coût de cette sortie s'élève à 430 euros pour le déplacement en bus et 11,50 par enfant pour les élèves de CP/CE1, 9,5 € pour les CE2 et 10 € pour les GS.

Mme Guyard fait remarquer qu'il s'agit toujours de demandes de subventions exceptionnelles alors qu'au budget il est toujours allouée une subvention annuelle pour toutes les sorties. Le conseil municipal ne souhaite pas se prononcer maintenant et attend le vote du budget primitif.

VI - Dossier n° 6 : Réflexion sur l'organisation de l'inauguration des locaux communaux du 30 Juin.

M. le Maire a envoyé un courrier à la population pour les informer de ces inaugurations. Suite à la visite des locaux un apéritif sera prévu sous un chapiteau. M. Lajugie fait un devis.

Un repas est prévu dans la salle de quartier. Des devis ont été demandés :

M. Portet : 21,80 € T.T.C. M. Guérin ne peut honorer la proposition. M. Lajugie établira également un devis.

VII - Questions diverses.

Garonne ASPTT Basket : soirée partenaire le 24 Mars 2012. L'ensemble du conseil municipal est invité au match et à la soirée.

Valorisation du domaine public fluvial.

VNF a envoyé un courrier concernant la maison éclusière de Bernès. Un appel à projet est lancé.

ASSAD de Meilhan.

Mme Guyard fait le compte rendu. L'ASSAD est en mauvaise posture. Elle demande aux communes du cantons d'augmenter le montant de leur subvention.

M. Tressos demande si le commerce va être repris. M. le Maire lui répond qu'il n'y a que M. Lajugie qui est vraiment intéressé.

SCOT :

Bernard Dio fait le compte rendu de la réunion. Il en ressort une volonté de ne plus éparpiller les constructions. Le SCOT aura la vocation d'un PLU.

TEOM.

Le taux de 2012 passe de 6,23 % à 6,45 % soit une augmentation de + 3,48 %.

Mme Guyard fait le compte rendu d'une réunion « Développement social sur le thème « Réflexion sur une politique jeunesse à VGA » qui s'est tenue le 12 mars.

Suite à cette réunion un canevas de réflexion est mis en place avec 4 phases :

Phase 1 : autodiagnostic de la situation locale : réunion les 15 et 16 mai

Phase 2 : réaction des acteurs locaux au diagnostic des élus : réunion des 19 et 20 juin

Phase 3 : rencontre avec des groupes de jeunes : réunion en septembre/octobre

Phase 4 : Synthèse en octobre/novembre.

La séance est levée à 23h10.

N° délibération	OBJET	N° page
08	Vote du compte de gestion 2011	6
09	Vote du compte administratif 2011	6
10	Affectation du résultat 2011	6
11	Convention d'exploitation partielle du C.R. « Au Gouard »	6